



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

SOMMAIRE

- **REGLEMENTS CHAMPIONNATS U13 p. 2 - 4**
- **REGLEMENTS CHAMPIONNATS U15 p. 5 - 7**
- **REGLEMENTS CHAMPIONNATS U17 p. 8 - 11**
- **REGLEMENTS CHAMPIONNATS U18 p. 12**



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES

U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

CHAMPIONNATS U13 :

SEPTEMBRE 2023 (PHASE 1)		
U13 HONNEUR 1ère PHASE	1 POULE DE 8 EQUIPES	8
U13 PROMOTION HONNEUR 1ère PHASE	3 POULES DE 6 EQUIPES	18
U13 DISTRICT 1ère PHASE	4 POULES DE 5 EQUIPES & 2 POULES DE 6 EQUIPES	32



JANVIER 2024 (PHASE 2)		
CRITERIUM REGIONAL U13 LFNA	Via Championnat U13 Honneur 1ère phase	3
U13 HONNEUR 2ème PHASE 10 EQUIPES (1 x 10)	Via Championnat U13 Honneur 1ère phase	5
	Via Championnat U13 Promotion Honneur 1ère phase	5
U13 PROMOTION HONNEUR 2ème PHASE 20 EQUIPES (2 x 10)	Via Championnat U13 Promotion Honneur 1ère phase	13
	Via Championnat U13 District 1ère phase	7
U13 DISTRICT 2ème PHASE 25 EQUIPES (5 x 5)	Via Championnat U13 District 1ère phase	25



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U13.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1^{ère} phase :

- U13 Honneur : 8 équipes réparties en 1 poule de 8 équipes en matchs aller simple.
- U13 Promotion Honneur : 18 équipes réparties en 3 poules de 6 équipes en matchs aller-retour.
- U13 District : 32 équipes réparties en 4 poules de 5 équipes et 2 poules de 6 équipes en matchs aller-retour.

Participent à ces championnats en 2^{ème} phase :

- U13 Honneur : 10 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes en matchs aller simple.
- U13 Promotion Honneur : 20 équipes réparties en 2 poules de 10 équipes en matchs aller simple.
- U13 District : 25 équipes réparties en 5 poules de 5 équipes en matchs aller-retour.

Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U13 District 2^{ème} phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1^{ère} phase.

3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U13 :

- les joueuses de catégorie d'âge U14F
- les joueuses et joueurs de catégorie d'âge U13F et U13
- les joueuses et joueurs de catégorie d'âge U12F et U12
- les joueurs de catégorie d'âge U11 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.

A l'issue de la 1^{ère} phase :

- Accession des équipes U13 Honneur 1^{ère} phase en championnat U13 Critérium Régional :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place (incluse) du championnat Honneur 1^{ère} phase accéderont au Critérium Régional U13.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4^{ème}, puis celle classée 5^{ème} et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en Critérium Régional U13.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

- Accession des équipes U13 Honneur 1^{ère} phase en U13 Honneur 2^{ème} phase :
Toutes les équipes du championnat U13 Honneur 1^{ère} phase non promues au point précédent accéderont au championnat U13 Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U13 Promotion Honneur 1^{ère} phase en U13 Honneur 2^{ème} phase :
Les équipes classées à la 1^{ère} place de chacune des 3 poules ainsi que les deux meilleures équipes classées 2^{nde} des 3 poules du championnat U13 Promotion Honneur 1^{ère} phase (soit 5 équipes au total) accéderont au championnat U13 Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U13 Promotion Honneur 1^{ère} phase en U13 Promotion Honneur 2^{ème} phase :
Toutes les équipes du championnat U13 Promotion Honneur 1^{ère} phase non promues au point précédent accéderont au championnat U13 Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U13 District 1^{ère} phase en U13 Promotion Honneur 2^{ème} phase :
Les équipes classées à la 1^{ère} place de chacune des 6 poules ainsi que le meilleur 2nd des 6 poules du championnat U13 District 1^{ère} phase (soit 7 équipes au total) accéderont au championnat U13 Promotion Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U13 District 1^{ère} phase en U13 District 2^{ème} phase :
Toutes les équipes du championnat U13 District 1^{ère} phase non promues au point précédent accéderont au championnat U13 District 2^{ème} phase.

A l'issue de la 2^{ème} phase :

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue des championnats U13 Honneur 2^{ème} phase, U13 Promotion Honneur 2^{ème} phase et U13 District 2^{ème} phase. Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule de chaque championnat se verront remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1^{ère} phase sont autorisées à se réengager en 2^{ème} phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1^{ère} phase :
 - U13 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
 - U13 Promotion Honneur : 2 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
 - U13 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité
- En 2^{ème} phase :
 - U13 Honneur : 2 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
 - U13 Promotion Honneur : 3 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
 - U13 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité

S'il existe plusieurs poules sur un niveau, les équipes d'un même club ou groupement seront placées dans des poules différentes dans la mesure du possible et selon l'appréciation de la Commission des Jeunes.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

CHAMPIONNATS U15 :

SEPTEMBRE 2023 (PHASE 1)		
U15 HONNEUR 1ère PHASE	1 POULE DE 8 EQUIPES	8
U15 DISTRICT 1ère PHASE	2 POULES DE 8 EQUIPES	16

↓

JANVIER 2024 (PHASE 2)		
U15 INTERDISTRICTS 24/47	Via Championnat U15 Honneur 1ère phase	3
U15 HONNEUR 2ème PHASE 10 EQUIPES (1 x 10)	Via Championnat U15 Honneur 1ère phase	5
	Via Championnat U15 District 1ère phase	6
U15 DISTRICT 2ème PHASE 10 EQUIPES (1 x 10)	Via Championnat U15 District 1ère phase	10

↓

FIN DE SAISON 2023/2024		
U15 INTERDISTRICTS 24/47	Accession en Championnat Régional 2 U16	1



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U15.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1^{ère} phase :

- U15 Honneur : 8 équipes réparties en 1 poule de 8 équipes en matchs aller simple.
- U15 District : 16 équipes réparties en 2 poules de 8 équipes en matchs aller simple.

Participent à ces championnats en 2^{ème} phase :

- U15 Honneur : 11 équipes réparties en 1 poule de 11 équipes en matchs aller simple.
- U15 District : 10 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes en matchs aller simple.

Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U15 District 2^{ème} phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1^{ère} phase.

3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U15 :

- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14 F
- les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.

A l'issue de la 1^{ère} phase :

- Accession des équipes U15 Honneur 1^{ère} phase en championnat Interdistricts U15 24/47 :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place (inclusive) du championnat U15 Honneur 1^{ère} phase accéderont au championnat Interdistricts U15 24/47.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4^{ème}, puis celle classée 5^{ème} et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat Interdistricts U15 24/47.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

- Accession des équipes U15 Honneur 1^{ère} phase en U15 Honneur 2^{ème} phase :
Toutes les équipes du championnat U15 Honneur 1^{ère} phase non promues au point précédent accéderont au championnat U15 Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U15 District 1^{ère} phase en U15 Honneur 2^{ème} phase :
Les équipes classées aux trois premières places de chacune des 2 poules du championnat U15 District 1^{ère} phase (soit 6 équipes) accéderont au championnat U15 Honneur 2^{ème} phase.
- Accession des équipes U15 District 1^{ère} phase en U15 District 2^{ème} phase :
Toutes les équipes du championnat U15 District 1^{ère} phase non promues au point précédent accéderont au championnat U15 District 2^{ème} phase.

A l'issue de la 2^{ème} phase :

- Accession des équipes U15 Interdistricts 24/47 en championnat U16 Régional 2 saison 2024/2025 :
L'équipe du District du Lot-et-Garonne la mieux classée à l'issue du championnat U15 Interdistricts 24/47 accèdera au championnat U16 Régional 2 saison 2024/2025.
En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe la mieux classée suivante et ainsi de suite jusqu'à obtenir une équipe promue en championnat U16 Régional 2 saison 2024/2025.

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue des championnats U15 Honneur 2^{ème} phase et U15 District 2^{ème} phase. Les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule de chaque championnat se verront remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1^{ère} phase sont autorisées à se réengager en 2^{ème} phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1^{ère} phase :
 - U15 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
 - U15 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité
- En 2^{ème} phase :
 - U15 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
 - U15 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité

S'il existe plusieurs poules sur un niveau, les équipes d'un même club ou groupement seront placées dans des poules différentes dans la mesure du possible et selon l'appréciation de la Commission des Jeunes.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

CHAMPIONNATS U17 :

SEPTEMBRE 2023 (PHASE 1)		
U17 BRASSAGE 1ère PHASE	1 POULE DE 6 EQUIPES & 2 POULES DE 5 EQUIPES	16



NOVEMBRE 2023 (PHASE 2)		
U17 DIVISION 1 6 EQUIPES (1 x 6)	Via Championnat U17 Brassage 1ère phase	6
U17 DIVISION 2 5 EQUIPES (1 x 5)	Via Championnat U17 Brassage 1ère phase	5
U17 DIVISION 3 5 EQUIPES (1 x 5)	Via Championnat U17 Brassage 1ère phase	5



JANVIER 2024 (PHASE 3)		
U17 INTERDISTRICTS 24/47	Via Championnat U17 Division 1	3
U17 HONNEUR 3ème PHASE 13 EQUIPES (1 x 13)	Via Championnat U17 Division 1	3
	Via Championnat U17 Division 2	5
	Via Championnat U17 Division 3	5





REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

FIN DE SAISON 2023/2024		
U17 INTERDISTRICTS 24/47	Accession en Championnat Régional 2 U18	1

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U17.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1^{ère} phase :

- U17 Brassage : 16 équipes réparties en 1 poule de 6 équipes et 2 poules de 5 équipes en matchs aller simple.

Participent à ces championnats en 2^{ème} phase :

- U17 Division 1 : 6 équipes réparties en 1 poule de 6 équipes en matchs aller simple.
- U17 Division 2 : 5 équipes réparties en 1 poule de 5 équipes en matchs aller simple.
- U17 Division 3 : 5 équipes réparties en 1 poule de 5 équipes en matchs aller simple.

Participent à ces championnats en 3^{ème} phase :

- U17 Honneur : 13 équipes réparties en 1 poule de 13 équipes en matchs aller simple.

Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U17 Honneur 3^{ème} phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1^{ère} ou 2^{ème} phase.

3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U17 :

- les joueurs de catégorie d'âge U17 et U16 – amateur ou sous contrat (aspirant ou apprenti)
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15 et U15 F remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

A l'issue de la 1^{ère} phase :

- Accession des équipes U17 Brassage en U17 Division 1 :

Les équipes classées aux 2 premières places de chacune des 3 poules du championnat U17 Brassage (soit 6 équipes) accéderont au championnat U17 Division 1.

En cas de vacance, il sera fait appel à la meilleure équipe classée 3^{ème}, puis au 2nd meilleur 3^{ème} sur l'ensemble des 3 poules et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat U17 Division 1.

- Accession des équipes U17 Brassage en U17 Division 2 :

Les équipes classées aux 3^{ème} places ainsi que les 2 équipes classées meilleures 4^{ème} des 3 poules du Championnat U17 Brassage (soit 5 équipes) accéderont au championnat U17 Division 2.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe suivante classée 4^{ème}, puis au meilleur 5^{ème} sur l'ensemble des 3 poules du championnat U17 Brassage et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat U17 Division 2.

- Accession des équipes U17 Brassage en U17 Division 3 :

Toutes les équipes du championnat U17 Brassage non promues aux 2 points précédents accéderont au championnat U17 Division 3.

A l'issue de la 2^{ème} phase :

- Accession des équipes U17 Division 1 en championnat Interdistricts U17 24/47 :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place (incluse) du championnat U17 Division 1 accéderont au championnat Interdistricts U17 24/47.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4^{ème}, puis celle classée 5^{ème} et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat Interdistricts U17 24/47.

- Accession des équipes U17 Division 1 en championnat U17 Honneur 3^{ème} phase :

Les équipes classées aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} places du championnat U17 Division 1 accéderont au championnat U17 Honneur 3^{ème} phase.

- Accession des équipes U17 Division 2 et U17 Division 3 en championnat U17 Honneur 3^{ème} phase :

Toutes les équipes des championnats U17 Division 2 et U17 Division 3 accéderont au championnat U17 Honneur 3^{ème} phase.

A l'issue de la 3^{ème} phase :

- Accession des équipes U17 Interdistricts 24/47 en championnat U18 Régional 2 saison 2024/2025 :

L'équipe du District du Lot-et-Garonne la mieux classée à l'issue du championnat U17 Interdistricts 24/47 accèdera au championnat U18 Régional 2 saison 2024/2025.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe la mieux classée suivante et ainsi de suite jusqu'à obtenir une équipe promue en championnat U18 Régional 2 saison 2024/2025.

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue du championnat U17 Honneur 3^{ème} phase. L'équipe classée à la 1^{ère} place se verra remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} phase sont autorisées à se réengager en 2^{ème} ou 3^{ème} phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1^{ère} phase :
 - o U17 Brassage : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité mais celles-ci seront obligatoirement placées dans des poules différentes.
- En 2^{ème} phase :
 - o U17 Division 1 : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
 - o U17 Division 2 : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
 - o U17 Division 3 : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité
- En 3^{ème} phase :
 - o U17 Honneur : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité



REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

CHAMPIONNATS U18 :

SEPTEMBRE 2023 (PHASE UNIQUE)		
U18 HONNEUR Phase unique	1 POULE DE 8 EQUIPES	8

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ce championnat U18.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ce championnat, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Equipes

Participent à ce championnat :

- U18 Honneur : 8 équipes réparties en 1 poule de 8 équipes en matchs aller-retour sur la saison entière.

3/ Joueurs

Peuvent participer à ce championnat U18 :

- les joueurs de catégorie d'âge U18 et U17 – amateur ou sous contrat (aspirant ou apprenti)
- les joueurs de catégorie d'âge U16 remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4/ Accessions – Rétrogradations

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue du championnat U18 Honneur. L'équipe classée à la 1^{ère} place se verra remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

5/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- U18 Honneur phase unique : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité